



Le SSTRN met en place le prélèvement automatique pour le paiement de ses factures afin d'améliorer le rapprochement entre facture et paiement.

Le prélèvement automatique est le mode de paiement normatif à compter de sa mise en œuvre (cf Article 10.1 du règlement général de fonctionnement RGF applicable aux adhérents)

Principe de fonctionnement

- L'adhérent signe un mandat SEPA sur son profil dans le portail adhérent.
- Les factures émises par le SSTRN sont disponibles en téléchargement sur le portail adhérent. L'adhérent reçoit un message lors de l'émission d'une nouvelle facture.
- Les factures sont prélevées à la date d'échéance indiquée sur la facture, un mail est transmis au signataire du mandat 2 jours avant la date du prélèvement

Signer le mandat SEPA

L'adhérent est et reste responsable de l'habilitation de la personne qui saisit et signe informatiquement le mandat sur le portail adhérent du SSTRN durant toute la durée de validité du mandat.

Au préalable, il est nécessaire de vous munir de l'IBAN du compte qui sera prélevé.

1 Se connecter au portail adhérent du SSTRN à l'adresse : www.adherent.sstrn.fr

2 Choisir sur le menu latéral gauche : [Administratif / Factures](#)

Au besoin cliquer sur  pour ouvrir le menu.



3 Le bouton « MANDAT SEPA » présente une croix rouge = le mandat n'est pas signé

Cliquer sur



4 Vérifier et achever la saisie des champs du mandat dans la fenêtre suivante de notre partenaire financier :

Nom, prénom et raison sociale : ces informations sont reprises en fonction de l'utilisateur connecté et la raison sociale renseignée pour l'adhérent : **à modifier au besoin**

Raison sociale : à renseigner si le titulaire du compte est une personne morale et que vous êtes habilité à signer un mandat de prélèvement en son nom

Téléphone portable : Choisir « **France** » puis saisir le numéro de portable ce numéro de téléphone PORTABLE sera utilisé pour vous communiquer par SMS le code permettant de signer le mandat de prélèvement. Il ne sera pas utilisé à d'autres fins.

IBAN : ces informations sont indiquées sur le RIB (relevé d'identité bancaire) du compte qui sera débité

Une fois les informations saisies, cliquer sur



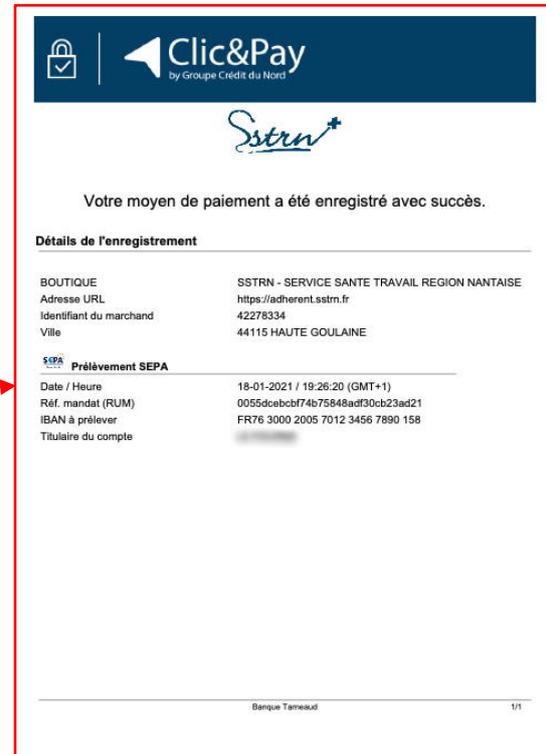
5 Validation du mandat via le SMS reçu

- Renseigner le code SMS
- Cocher la case de certification de lecture et prise en compte des informations présentées
- cliquer sur



6 Le mandat SEPA est signé

- Vous êtes invité à télécharger le ticket justificatif
- Un mail d'information est transmis à l'adresse mail du compte utilisateur qui a signé le mandat



- Cliquer sur le bouton  pour revenir sur notre portail

Le bouton « MANDAT SEPA » présente une coche Verte = le mandat est signé

Vos prochaines factures seront prélevées à l'échéance sur le compte bancaire renseigné dans le mandat SEPA.

Vous pouvez retrouver les caractéristiques de votre mandat ou le modifier en cliquant sur

Moyen de paiement à enregistrer

Nom complet : **SSTRN**

Coordonnées bancaires du compte à prélever

Vérifiez et si nécessaire mettez à jour les références du compte bancaire. Vous devez être le titulaire de ce compte, ou disposer des autorisations nécessaires pour agir en son nom.

IBAN : ?

Les champs marqués * sont obligatoires